

Commune de Bernissart
Rapport sur l'état d'avancement de l'Opération de
Développement Rural
- Année 2021 -

ANNEXE 1 : SITUATION GENERALE DE L'OPERATION

La validité du 1^{er} PCDR a expiré le 31 janvier 2012. Certains projets non subsides par le Développement rural sont toujours en cours et le dernier projet en convention DR est terminé.

Le 2^{ème} PCDR a été approuvé par le Gouvernement wallon le 3 juin 2021 pour une durée de 10 ans. La Commune de Bernissart n'a pas encore négocié de première(s) convention(s) DR, quelques projets ont été lancé avec la participation des citoyens.

1. Tableau des projets en cours

Priorité du PCDR	N° projet	Intitulé du projet	Montant du projet (100 %)	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Stade d'avancement du projet
1	2	Mettre en place un budget participatif	4.000 €	Commune	Le règlement du Budget participatif a été approuvé par le Conseil communal le 21/12, en vue de son lancement début 2022.
1	30	Mettre en vie le Moulin de Blaton	532.400 €	SPW (DR), commune, appel à projets	En phase de pré-étude via le travail lancé avec les étudiants de l'UMons
1	34	S'engager dans une cogestion différenciée des espaces verts	20.000 €	Commune, SPW (Environnement), appel à projets	Projet de « Verdissement des quartiers » mené avec le Plan de Cohésion social en cours dans différents quartiers de l'entité. Projet des « Mares du Rivage » lancé avec différents partenaires (Elia, DNF, PNPE, Commune, CPAS, ...).
1	36	Créer une structure d'écopâturage pour l'entretien des espaces verts communaux	36.300 €	SPW (DR), Province de Hainaut, commune, CPAS	Phase de test lancée à Harchies (ancien charbonnage) avec des moutons de Soay mis à disposition par la Province de Hainaut. Deuxième site-test à Blaton : projet rentré et accordé dans le cadre de l'appel à projet « BiodiverCité ».

2. Tableau des projets non réalisés

Priorité du PCDR	N° projet	Intitulé du projet	Montant du projet (100 %)	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Programmation du projet
1	1	Accroître la communication digitale	12.100 €	Commune, SPW (Intérieur), appel à projet	
1	3	Créer une cellule	30.250 €	Commune, appel à projet	

		d'accompagnement du monde associatif et des porteurs de projets			
2	4	Renforcer la participation citoyenne		Commune	
1	5	Organiser l'accueil des nouveaux habitants	3.025 €	Commune	
1	6	Organiser des actions propreté récurrentes	6.050 €	Commune, appel à projet	
1	7	Améliorer le niveau d'équipement des structures publiques	87.120 €	Commune, FWB, appel à projet	
2	8	Renforcer l'attractivité du Centre Omnisports du Préau		SPW (Infrasport), commune, CGT	
2	9	Créer une Maison multi-services dans le quartier de la Gare à Blaton		SPW (DR), SNCB, commune	
1	10	Rénover et valoriser l'espace KAMARA - Volet 1 : Maison de village	986.586 €	SPW (DR), commune	
2	11	Créer des aires de jeux et de rencontre intergénérationnelles		SPW (Intérieur), commune	
2	12	Mettre en œuvre un écoquartier à la rue du Fraity à Bernissart		SPW (DR), commune	
3	13	Développer des logements intergénérationnels dans l'écoquartier de la rue du Fraity à Bernissart		SPW (DR), commune	
1	14	Créer des logements pour jeunes couples dans l'ancienne conciergerie de l'école de Blaton	600.218 €	SPW (DR), Fonds du Logement de Wallonie	
1	15	Rénover et valoriser l'espace KAMARA - Volet 2 : Logements et café	631.523 €	SPW (DR), commune	
1	16	Sécuriser le RAVeL et le Réseau Vélo	Variable	SPW (Mobilité), commune, appel à projet	

2	17	Aménager une liaison douce paysagère entre la gare de Bernissart et le pôle de loisirs du Préau		SPW (DR), CITW, commune, appel à projet	
1	18	Cogérer le réseau de sentiers	Variable	Commune, SPW (Mobilité, Intérieur)	
3	19	Créer des liaisons douces intervillages		SPW (DR, Mobilité), commune	
1	20	Optimiser la performance du réseau de transport collectif	Sans objet	SRWT, TEC	
2	21	Aménager un point-relais mobilité aux abords de la gare de Blaton		SPW (DR, Intérieur), SRWT, TEC, InfraBel, SNCB, commune	
3	22	Aménager des points-relais mobilité		SPW (DR), commune	
2	23	Sécuriser les abords des écoles et sensibiliser les enfants et les parents		SPW (Mobilité, Intérieur), commune, appel à projets	
1	24	Aménager et sécuriser les points dangereux	Variable	SPW (Mobilité), commune, appel à projet	
2	25	Mettre en place des outils de diffusion des produits locaux		Commune, SPW (Agriculture, Intérieur, Développement durable), appel à projets	
2	26	Créer des espaces-test d'agriculture durable		SPW (DR), commune, appel à projets	
1	27	Mettre en place une stratégie de développement commercial local	35.000 €	Commune, SoWalFin	
1	28	Promouvoir et optimiser le commerce ambulant et les marchés hebdomadaires	3.630 €	Commune, appel à projets	
3	29	Créer un atelier rural		SPW (DR), commune	
2	31	Créer un nouveau marais didactique en lien avec les Marais d'Harchies		CGT, commune, SPW (Ressources naturelles)	
2	32	Valoriser et protéger les Marais d'Harchies		SPW (Ressources naturelles)	
1	33	Protéger et développer les sites naturels sensibles	5.000 €	SPW (Ressources naturelles), appel à projets	
2	35	Créer et accompagner des jardins et des vergers		SPW (DR), commune, appel à projets	

		partagés			
3	37	Consolider et créer de nouveaux circuits et produits touristiques		à investiguer	
2	38	Renforcer la signalisation et la signalétique touristiques et directionnelles		à investiguer	
2	39	Créer un relais touristique dans l'ancienne gare de Bernissart		SPW (DR) à investiguer	
3	40	Mettre en œuvre le PCA "Bernissart-Lac"		à investiguer	
3	41	Créer une halte nautique à Blaton		SPW (DR), commune	
3	42	Valoriser et développer les loisirs au Grand Large de Pommeroeul		à investiguer	
3	43	Poursuivre la montée en puissance du Musée de l'Iguanodon et de la Machine à Feu		SPW (DR), commune	
3	44	Positionner et aménager le Musée de la Mine		SPW (DR), commune	
2	45	Concrétiser le projet géologique transcommunal Beloeil-Antoing-Bernissart		SPW (DR), communes	
2	46	Créer un hébergement de groupes dans le bâtiment "ACOMAL" et valoriser les abords		SPW (DR), CGT (à investiguer)	
3	47	Développer des ateliers et des résidences d'artistes		à investiguer	
1	48	Créer un Conseil culturel	5.000 €	FWB (à investiguer)	
1	49	Développer les équipements et les activités pour les jeunes	150.000 €	SPW (Infrasports), FWB	
1	50	Créer une cohérence graphique des espaces et bâtiments publics	25.000 €	Commune	
2	51	Aménager le coeur de Ville-Pommeroeul		SPW (DR, Infrastructures), commune	
2	52	Aménager le coeur de		SPW (DR), commune	

		Pommeroeul - Place des Martyrs			
1	53	Aménager le coeur d'Harchies - Place-Croix	1.085.380 €	SPW (DR), commune	
3	54	Aménager le coeur d'Harchies - Place de l'église		SPW (DR), commune	
2	55	Aménager le coeur d'Harchies - Site du Charbonnage		SPW (DR), commune	
3	56	Finaliser les aménagements du pôle de loisirs du Préau		SPW (DR), commune	

3. Tableau des projets abandonnés

Sans objet

4. Tableau des initiatives nouvelles

Sans objet.

ANNEXE 2 : TABLEAU DETAILLANT L'AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER D'UN PROJET EN PHASE D'EXECUTION DE TRAVAUX.

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
2006	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR 2007-2008 ¹	Aménagement du parc Posteau à Blaton (projet n°53).	Objectifs 1.3 Valoriser l'environnement spatial.	352.000 € Développement Rural : 84.624,72 € DGRNE – DNF, Espaces verts : 256.100 € Visa n° 06/45680 Avenant : 30.094 € Visa n° 10/41159
Etats d'avancement physique du projet :				Date :
				Désignation de l'auteur de projet : 12/03/07
				Approbation de l'avant-projet par l'A.C. 18/12/07
				Approbation de l'avant-projet par la R.W 03/03/08
				Approbation du projet par l'A.C. 12/11/08 – 01/07/09 – 25/05/10
				Approbation du projet par le Ministre 16/04/10
				Adjudication : 14/09/10
				Décision d'attribution du marché 03/11/10
				Approbation de l'attribution du marché par le Ministre 25/01/11
				Début des travaux 03/05/2011
				Réception provisoire 19/09/2012
				Approbation du décompte final par le Collège 13/05/2013
				Approbation du décompte final par le Ministre 08/06/2015
				Réception définitive 30/09/2014
Etat d'avancement financier du projet :				Montant :
				Montant conventionné à 100% 440000 €
				Montant du subside développement rural 366.178,28 €
				Montants cumulés payés à l'entrepreneur 549.546,18 €

¹ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
2009 (notifiée à la Commune le 19 juillet 2010)	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR 2007-2008 ²	Création d'une maison rurale à Blaton (projet n°41).	Objectifs 1.2 Développer la dynamique sociale.	666.400 € Développement Rural : Visa n° 09/35072 du 29/06/2009 Avenant : 72.000 € Visa n° 13/22041 du 05/11/2013
Etats d'avancement physique du projet :				Date :
				Désignation de l'auteur de projet : 20/12/2010
				Approbation de l'avant-projet par l'A.C. 30/01/2012
				Approbation de l'avant-projet par la R.W 06/02/2013
				Projet d'avenant par la R.W 06/02/2013
				Approbation du projet et de l'avenant par l'A.C. 29/04/2013
				Approbation de l'avenant par le Ministre 12/11/2013
				Remarques de l'Administration 21/11/2013
				Approbation du projet par le Ministre 08/07/2014
				Adjudication : 25/09/2014
				Décision d'attribution du marché 08/12/2014
				Approbation de l'attribution du marché par le Ministre 07/04/2015 (lots 1 et 2)
				Début des travaux 08/06/2015 (lots 1 et 2)
				Réception provisoire 12/04/2017 (lots 1 et 2)
				Décompte final (Lot1) reçu le 29/05/2017 (Lot2) reçu le 07/06/2017
				Réception définitive 12/08/2019
Etat d'avancement financier du projet :				Montant :
				Montant conventionné à 100% 977.000 €
				Montant du subside développement rural 738.400 €
				Montants cumulés payés à l'entrepreneur (lot1) 914.450,97 € (lot2) 231.781,88€

² Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
2011 A	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR 2007-2008 ³	Requalification du cœur de Bernissart et de ses abords (projet n°59).	Requalification des places	649.800 € Visa n° 11/48745
		Etats d'avancement physique du projet :		Date :
		Désignation de l'auteur de projet :		28/12/2011
		Présentation de l'avant-projet à la CLDR		28/11/2012
		Approbation de l'avant-projet par l'A.C.		25/02/2013
		Approbation de l'avant-projet par la R.W		23/07/2013
		Approbation du projet par l'A.C.		25/03/2015 et 29/04/2016 suite remarques du Ministre
		Approbation du projet par le Ministre		07/09/2015
		Adjudication :		22/06/2016
		Décision d'attribution du marché		22/08/2016
		Approbation de l'attribution du marché par le Ministre		11/01/2017
		Début des travaux		10/04/2017
		Réception provisoire		04/11/2019
		Décompte final		30/11/2019
		Réception définitive		03/10/2021
Etat d'avancement financier du projet :		Montant :		
		Montant conventionné à 100%		1.083.000 €
		Montant du subside développement rural		119 577,20€
		Montants cumulés payés à l'entrepreneur		1.027.556,56€

³ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

ANNEXE 3 : TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation
2004	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR 2007-2008 ⁴	Création d'une maison de village et de logements dans l'ancienne maison communale de Pommeroeul. (projet n°40).	Objectifs 1.2 Développer la dynamique sociale.	548.000 €	23/03/2009

Etat du patrimoine :

Le bien est-il toujours propriété communale ?	Oui	Non	
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous			
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente	Sans objet		
Montant de la vente	Sans objet		
Modalités de réaffectation du montant de la vente	Sans objet		
Le bien est-il loué ?			
Si le patrimoine est loué⁵ à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. Egalement, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.			
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)			
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Loyers des deux appartements	Montant annuel	6 000 € apt 1 2 368€ apt 2
	Location de la salle	Montant annuel	150 €
	Type	Montant annuel	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type Electrabel	Montant annuel	443,57 €
	Type Achat de combustible pour chauffage	Montant annuel	888,66 €
	Type SWDE	Montant annuel	82,40 €

⁴ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

⁵ Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

Type	Montant annuel	
Bénéfices = recettes moins charges	Montant annuel	7103,37 €
Réaffectation des bénéfices	Projet n° 36 du 2 ^{ème} PCDR : Créer une structure d'écopâturage pour l'entretien des espaces verts communaux l'achat et pose de la clôture à Harchies	

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ⁶	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Maison de Village : Occupations récurrentes (scrabble et atelier de peinture) et occasionnelles pour des réunions diverses (Commune, ALE remise des vœux, assemblées générale, formations, réunions wateringue, comité du 15 août...). Les locaux sont également loués à des particuliers pour des organisations privées mais en raison du COVID 19 la salle a été beaucoup moins louée en 2021. Approbation du règlement d'occupation par le Conseil communal : 28/10/10 et 31/05/21
	Logements : Approbation du règlement d'attribution des 2 logements par le Conseil communal : 21/12/09.
Impact des activités sur emploi	Relation de cause à effet difficilement identifiable et quantifiable

6 A titre d'exemple :

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi,...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune

....

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,...)

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation
2009 (notifiée à la Commune le 19 juillet 2010)	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR 2007-2008 ⁷	Création d'une maison rurale à Blaton (projet n°41).	Objectifs 1.2 Développer la dynamique sociale.		

Etat du patrimoine :

Le bien est-il toujours propriété communale ?	Oui	Non
---	-----	-----

Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous

Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente	Sans objet
Montant de la vente	Sans objet
Modalités de réaffectation du montant de la vente	Sans objet

Le bien est-il loué ?	Oui	Non
-----------------------	-----	-----

Si le patrimoine est loué⁸ à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. Egalement, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.

Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)			
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Location de la salle	Montant annuel	200 €
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type Electricité	Montant annuel	1945,66 €
	Type Chauffage	Montant annuel	87,15 €
	Type Eau	Montant annuel	315,15 €
Bénéfices = recettes moins charges		Montant annuel	- 2 347,96 €
Réaffectation des bénéfices			

⁷ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

⁸ Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ⁹	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Maison rurale de Blaton : en 2021, la Maison rurale a accueilli le conseil des jeunes de Bernissart, les réunions d'enquête publique du lac de Bernissart, les conseils communaux, l'assemblée générale d'IDETA, du Centre omnisports de Bernissart, une réunion syndicale, les réunions du plan d'urgence, les réunions du PCS, le conseil des aînés, le midi de l'agriculture sociale, la CLDR, les ateliers du PAEDC, le conseil du CPAS, la journée ATL, la semaine des aidants proches, la journée de l'enfant, l'exposition Artisamis, 8 ciné-projections et un atelier de fabrication de lanternes de Noël, le spectacle Berni en chœur, les répétitions de la chorale tous les mercredis. Étant donné la pandémie liée au COVID 19 de nombreux événements ont été annulés.
Impact des activités sur emploi	Relation de cause à effet difficilement identifiable et quantifiable

⁹ A titre d'exemple :

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi,...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune

....

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,..)

ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL.

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur
2017	2017	25/02/2019 : approbation de la nouvelle composition de la nouvelle CLDR par le Conseil communal (révision du PCDR) suite aux élections communales de 2018	24/06/2021
Date des réunions durant l'année écoulée	24/06/2021 16/09/2021 (PAEDC) 30/09/2021 (PAEDC) 14/10/2021 (Charte paysagère)	Nombre de présents : 10 (+ 6 excusés) 8 (+ 6 membres CCATM et citoyens)	10 11 (+4 membres CCATM)
Réflexion sur l'opération de développement rural			

Réunions de la CLDR :

Après les différentes mesures sanitaires, la CLDR s'est à nouveau réunie le 24 juin : cette réunion a permis de communiquer officiellement sur l'approbation du 2^{ème} PCDR par le Gouvernement wallon (du 3 juin 2021), et de faire le point sur l'état d'avancement des projets en cours du 1^{er} PCDR et de ceux initiés lors de l'élaboration du 2^{ème} PCDR. Une information sur la nouvelle circulaire relative aux opérations de développement rural a été faite, et le nouveau ROI a également été approuvé.

Les deux réunions suivantes (16 et 30 septembre) étaient consacrées à des ateliers de réflexion sur les énergies renouvelables dans le cadre du Plan d'Action Energie Durable et Climat local (PAEDC). Celles-ci étaient ouvertes également aux membres de la CCATM et aux citoyens intéressés par le sujet. Menés avec l'ASBL « Energie commune », ces échanges ont abouti à un texte reprenant des recommandations, adressé au Conseil communal, visant à une évolution durable de Bernissart en matière d'énergie.

La quatrième réunion de CLDR avait pour objet la présentation de la Charte paysagère du Parc naturel des Plaines de l'Escaut. Celle-ci, réalisée par le chargé de mission du PNPE, a permis de donner une vision globale de l'élaboration de la charte et d'échanger sur des points plus spécifiques à l'entité de Bernissart. La réunion était également ouverte aux membres de la CCATM qui devra remettre son avis sur la charte.

Projets hors convention :

Groupe de Travail « Crêtes à cayaux » (projet du 1^{er} PCDR):

Les membres du GT avaient été associé à la demande de reconnaissance du savoir-faire « pierre sèche » auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'Agence wallonne du Patrimoine (AWaP) a en effet déposé en décembre 2020 un dossier réalisé avec les différents acteurs de la pierre sèche en Wallonie. C'est le 21 mai que la reconnaissance du savoir-faire comme patrimoine oral et immatériel de la Communauté française a été effective par la signature de l'arrêté ministériel. Le groupe a d'autre part poursuivi le travail de cartographie des crêtes à cayaux, en collaboration avec le projet Coopcarto du GAL des Plaines de l'Escaut : une cartopartie a été organisée le 8 mai afin d'encoder les murs existants sur le site Openstreemap.

Projet « Verdissement des quartiers » (Fiche n°34 « S'engager dans une cogestion différenciée des espaces verts »):

Différents projets se sont poursuivis avec le Plan de Cohésion sociale. Des actions ont été menées

dans 2 lieux différents de l'entité :

- À la cité du Préau : dans la suite des actions menées depuis plusieurs années avec l'ensemble des partenaires pour améliorer le cadre de vie, des bacs potagers ont été installés en mars avec l'aide du PNPE et la participation des enfants et des habitants du quartier. Les plantations ont été réalisées en mai en même temps qu'une sensibilisation des participants. En juin, une visite d'une délégation de la Ville d'Antoing (Commune, CPAS) a eu lieu afin de partager l'expérience des
- projets menés sur la cité, en vue de développer le même type d'actions. Suite à celle-ci la société de logements du Haut Escaut a créé à l'instar de la cité du Préau une maison de quartier et y propose une école des devoirs
- A la Cité Jardin à Harchies : deux rencontres avec les citoyens ont eu lieu fin juin et début juillet afin de déterminer les plantations qui y seront réalisées à l'automne avec Un Arbre pour la Wapi. Ces consultations ont réuni une vingtaine d'habitants. La plantation participative de petits fruitiers, de fruitiers moyenne tige et de noisetiers, selon le plan approuvé, s'est déroulée le 4 décembre.

Patrimoine bâti:

- Perche couverte (*Projet du 1^{er} PCDR*) : parallèlement à la rénovation de l'édifice, en cours depuis octobre grâce au financement d'Infrasports, des rencontres et démarches diverses ont eu lieu afin de récolter des témoignages, objets et photos liés à la vie de la perche : ils seront utilisés pour la scénographie du bâtiment. La mise en vie de cet espace rénové fera l'objet d'une réflexion via à Groupe de Travail en 2022.
- Moulin de Blaton (*Fiche n°30 : « Mettre en vie le Moulin de Blaton*) : la mise en vie du bâtiment requérant des investigations plus poussées, une réunion des partenaires potentiels (Commune de Bernissart, FRW, ADL, Hainaut Développement, Food'Wapi ASBL, UMons) a été organisée le 5 juillet. Un travail d'étude a été lancé avec l'Université de Mons : des étudiants de diverses disciplines (mécanique, architecture, électricité, économie), encadrés par des professeurs, ont participé à une visite de moulins (Ellezelles et Ostiches) organisée par la FRW fin octobre, et réalisent actuellement l'analyse du projet. Des échanges et visites ayant trait à la filière céréales ont également eu lieu avec Food'Wapi en novembre et décembre.

Patrimoine naturel :

- Eco-pâturage (*Fiche n°36 : « Créer une structure d'écopâturage pour l'entretien des espaces verts communaux »*) : en vue de préparer la demande de convention en DR, une phase de test a été réalisée sur un site communal (ancien charbonnage d'Harchies) où 3 moutons de Soay, mis à disposition par la Province de Hainaut et encadrés par du personnel du CPAS, sont actifs depuis fin octobre. D'autres lieux sont à l'étude et un site

envahi de renouée du Japon a été choisi à Blaton (entre la rue de Condé et le Ravel-RND Grande Bruyère) pour faire l'objet d'un deuxième test avec des chèvres des fossés via l'appel à projet « BiodiverCité » rentré fin juin. La subvention a été accordée pour la pose de la clôture.

- Mares du Rivage (*Fiche n°34 « S'engager dans une cogestion différenciée des espaces verts »*) : la gestion de ce site situé sous une ligne haute tension est assurée par Elia et nécessitait une coordination avec la Commune de Bernissart, le DNF, le PNPE, le CPAS et différents intervenants potentiels. Une réunion de terrain a eu lieu avec ces partenaires le 10 juin. Depuis, les premiers travaux de dégagement du site ont été réalisé et un accueil d'animaux pour la gestion de la végétation est en cours (clôture et abris).

Comité de gestion de la Grande Bruyère de Blaton :

Deux réunions ont eu lieu le 9 juin (sur site) et le 15 décembre (en visio-conférence) pour le suivi de la gestion du site. Divers travaux ont été réalisés par le DNF, afin de canaliser les visiteurs et protéger les zones sensibles des intrusions, des interventions régulières sur les ligneux envahissants ont été réalisées par les équipes du PNPE et du DNF.

ANNEXE 5 : PROGRAMMATION DANS LES TROIS ANS AVEC RECHERCHE DES MOYENS FINANCIERS.

	Priorité du PCDR	Intitulé et numéro du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	
				Dénomination	Pourcentage intervention
Année rapport annuel + 1 an	1	Rénover et valoriser l'espace KAMARA - Volet 1 : Maison de village (fiche n°10)	1.215.036,625 €	SPW (Développement rural) Commune	80% de 850.000 € 20% de 850.000 € + 365.036,625 €
	1	Rénover et valoriser l'espace KAMARA - Volet 2 : Logements et café (fiche n°15)	751.773 €	SPW (Développement rural) Commune	60% 40%
Année rapport annuel + 2 ans	1	Mettre en vie le Moulin de Blaton (fiche n°30)	532.400 €	SPW (Développement rural) Commune	60% 40%
Année rapport annuel + 3 ans	1	Aménager le cœur d'Harchies - Place-Croix (fiche n°53)	1.085.380 €	SPW (Développement rural) Commune	60% de 500.000 € 40% de 500.000 € + 585.380€



*Commune de Bernissart
Opération de Développement Rural*

Commission Locale de Développement Rural

Compte rendu de la réunion du 24 juin 2021, 19h30 – Maison rurale de Blaton

1. Présences

Présents CLDR :

Mesdames Papart Chantal, Wacheul Rosemay.

Messieurs Bruneel Freddy, Dorsimont Michel, Dubois Jacques, Feraille Armand, Host André, Stevens Patrick, Van Cranenbroeck Antoine.

Excusés :

Mesdames Jouve Florence, Papart Chantal, Rasneur Marina.

Monsieur Benitez Lopez Georges, Fauville Guy, Hadel Nescedine,

Commune :

Madame Wattiez Maud – Présidente

Excusée : Savignat Lucile – relai communal

Fondation Rurale de Wallonie (FRW) – Équipe Wallonie picarde :

Madame Squerens Nathalie – Agent de développement

2. Ordre du jour de la réunion

- Approbation du compte rendu de la réunion de CLDR du 24 septembre 2020 ;
- PCDR : approbation par le Gouvernement wallon et suite des démarches ;
- Approbation du nouveau règlement d'ordre intérieur ;
- Suivi des projets et actions du PCDR;
- Divers.

3. Compte-rendu de la réunion

Maud Wattiez introduit la réunion en tant que nouvelle Présidente de la CLDR. Elle explique que suite à la démission de Jean-Marie Brangers comme Echevin du Développement rural, c'est elle qui a repris cette attribution au sein du Collège communal, et qui assure donc désormais la présidence.

Elle se réjouit de pouvoir assurer cette fonction et de travailler avec les membres de la CLDR pour la mise en œuvre des projets du PCDR.

La réunion se déroule sur base d'un présentation PowerPoint préparée par la FRW (cf. annexe).

3.1. Approbation du compte-rendu de la réunion de CLDR du 24 septembre 2020

Le compte-rendu est approuvé sans remarque à l'unanimité.

3.2. PCDR : approbation par le Gouvernement wallon et suite des démarches.

Nathalie Squerens annonce que le PCDR a été approuvé par le Gouvernement wallon le 3 juin, pour une durée de 10 ans. Elle rappelle les étapes franchies depuis l'approbation du document par la CLDR en septembre 2020, et remercie les membres pour leur travail de longue haleine qui porte ses fruits.

La mise en œuvre des projets et les demandes de subsides en Développement rural vont pouvoir commencer. Pour rappel, les deux premiers projets concernent la rénovation du Kamara avec la première phase concernant la Maison de Village, et une plus petite convention concernant l'Eco-pâturage.

Remarques et questions de la CLDR :

- Concernant l'éco-pâturage, quand est-il prévu que les animaux soient amenés sur le site d'Harchies ? *Nathalie Squerens rappelle que ce site est repris dans la phase préalable de test. Elle signale qu'une visite a eu lieu le 17 juin avec le responsable de la Province de Hainaut. Suite à cette visite, il semble plus approprié de placer des chèvres des fossés plutôt que des moutons de Soay comme prévu initialement. Il y aura également une possibilité d'alternance des animaux par la suite en fonction des besoins de gestion, le pâturage par les chèvres et les moutons n'ayant pas les mêmes effets sur la végétation. L'échéance envisagée est plutôt fin août-début septembre.*

3.3. Approbation du nouveau règlement d'ordre intérieur

Nathalie Squerens fait état de la nouvelle circulaire relative au Développement rural qui est d'application depuis fin 2020.

Elle présente le tableau des nouveaux taux de subventionnement qui entraîne des modifications dans le financement des projets du PCDR de Bernissart tel qu'approvée par la CLDR en septembre 2020. Pour certains types de projets le taux est plus avantageux, pour d'autres moins.

Catégorie de projets		Taux de subvention maximum	Montant de l'assiette de subvention
1	- Bâtiments de services - Mobilité douce [1]	80%	850.000 €
2	- Espaces publics dédiés à la convivialité, espaces partagés	80%	500.000 €

3	- Espaces publics dédiés à la biodiversité et à la protection de l'environnement	80%	500.000 €
4	- Logement - Energie - Atelier rural – économie	60%	850.000 €
5	- Projets communaux d'aménagement d'espaces publics autre que ceux concernés par les catégories 2 et 3	60%	500.000 €
6	- Acquisition de terrain bâti	50%	500.000 €
7	- Acquisition de terrain nu	50%	250.000 €
8	- Prestation telle que mentionnée à l'article 12 de l'AEW [2]	80%	250.000 €

Suite à l'application de cette nouvelle circulaire, un nouveau modèle de règlement d'ordre intérieur pour les CLDR a été rédigé. C'est celui-ci que les membres de la CLDR ont reçu en pièce jointe à la convocation de la réunion du jour.

Le nouveau ROI reprend les mêmes grands principes que le précédent, avec quelques modifications reprises ci-dessous :

- L'absence non excusée d'un membre à 75% des réunions pendant 2 ans entraîne sa démission ;
- Pour les votes, un quorum de 50% des membres hors représentants communaux est requis ; s'il n'est pas atteint, une nouvelle date de réunion doit être fixée dans les 15 jours ;

Les autres points du ROI sont passés en revue sur base du montage PowerPoint de présentation.

Remarques et questions de la CLDR :

- Concernant les projets du PCDR, est-il possible de donner des échéances plus précises de réalisation ? *Nathalie Squerens répond que la priorisation des projets se fait chaque année au moment du rapport annuel, et que la point sur l'avancement des projets est fait régulièrement lors des autres réunions de CLDR. Un nouveau site Internet dédié au PCDR sera bientôt mis en ligne afin d'informer l'ensemble de la population de l'état d'avancement : il y aura notamment une rubrique « Actualités » qui y sera consacrée.*

Aucune remarque n'étant formulée sur le ROI, il est approuvé et sera transmis à l'Administration communale pour ensuite être approuvé par le Conseil communal.

3.4. Suivi des projets et actions du PCDR.

Nathalie Squerens fait état des projets et actions qui se sont poursuivis depuis la dernière réunion de CLDR de septembre 2020.

Projets du 1^{er} PCDR :

- **Perche couverte** : la Commune a obtenu l'accord de subvention par Infrasports et les travaux de restauration devraient commencer cet automne 2021. Pour rappel, l'objectif est de remettre en vie cet édifice emblématique d'Harchies et d'y redévelopper la pratique du tir à l'arc vertical, avec les associations de la région, ainsi que les sports et jeux anciens en collaboration avec le Centre omnisports du Préau.
- **Crêtes à cayaux** :
 - Reconnaissance du savoir-faire par la Communauté française (Fédération Wallonie Bruxelles) le 25 mai 2021 : suite à un dossier rentré par l'Agence Wallonne du Patrimoine, auquel les membres du Groupe de Travail « Crêtes à cayaux » ont contribué, la Ministre Linard a signé l'arrêté de reconnaissance. Après la reconnaissance de ce savoir-faire par l'UNESCO fin 2018 pour d'autres pays européens, c'est une nouvelle étape positive pour la sauvegarde de ce petit patrimoine.
 - Cartopartie : une nouvelle session de repérage et d'encodage des murs a été organisée le 8 mai 2021 avec le PNPE ; elle a permis de compléter le relevé de ceux-ci sur la carte collaborative en ligne Openstreetmap (voir le site : <https://www.openstreetmap.org/#map=16/50.4972/3.6642>). Il reste encore à terminer ce travail qui permettra d'encore mieux faire connaître les crêtes à cayaux au grand public.
 - Un appel aux volontaires est toujours d'actualité pour renforcer le GT Crêtes à cayaux qui compte actuellement Freddy Bruneel et Alain Lefebvre comme membres actifs, aidés par la FRW. De nouveaux chantiers et formations pourraient être prévus pour fin 2021 début 2022.

Projets du nouveau PCDR :

- **Verdissement des quartiers :**
 - Quartier du Préau à Bernissart : l'installation de bacs potagers a été réalisée avec le PNPE et les différents partenaires travaillant sur la Cité du Préau en mars 2021 ; les semis et plantations ont été réalisés en mai avec les enfants et quelques habitants qui suivent le projet et s'occupent des récoltes. Début juin, une visite d'une délégation de la Ville d'Antoing a été organisée : les initiatives ont été appréciées et serviront de base à un projet similaire sur cette commune (Voir le reportage de Notélé : <https://www.notele.be/it61-media98287-la-cite-du-preau-a-bernissart-est-devenue-un-modele-de-vivre-ensemble.html>).
 - Résidence des Groseilliers à Blaton : dans le cadre du projet « Un arbre pour la Wapi », après la rencontre des habitants de septembre 2020, une plantation participative a été organisée début décembre. Celle-ci a rencontré un très beau succès et a permis de mettre en place divers petits fruitiers et autres arbustes et arbres indigènes qui sont suivis par les habitants du quartier.
 - Cité Jardin à Harchies : le même type de projet est envisagé et une première rencontre des habitants a eu lieu ce mercredi 23 juin pour déterminer quelles plantations sont souhaitées. Celles-ci devraient être réalisées cet automne 2021.
- **GT Mobilité douce** : les résultats des relevés des sentiers ont été transmis à la Commune et une liste prioritaire des sentiers à entretenir a été établie ; une visite de terrain sur le sentier des Sarnarins à Pommeroeul a permis de constater sa meilleure praticabilité, malgré la présence de quelques déchets (cannettes essentiellement) qui ont été ramassés.

Remarques et questions de la CLDR :

- De manière générale, les membres de la CLDR demandent qu'un entretien plus régulier des sentiers soit réalisé par la Commune. Certains ont téléphoné pour renseigner des problèmes mais n'ont pas eu de suite (par exemple sur le circuit de la Chapelle de la Bonne Mort). Maud Wattiez demande que les informations soient transmises à Andy Simoens, Chef de bureau technique du Service Travaux (andy.simoens@bernissart.be), afin que celles-ci soient centralisées

et arrivent à la bonne personne. Nathalie Squerens suggère de prendre des photos et de les envoyer au Service Travaux afin de visualiser les zones où il faut intervenir.

- Un autre constat général est le manque de propreté : beaucoup d'endroits manquent de poubelles et des déchets se retrouvent sur l'espace public. Le service des Voies navigables ne met plus de poubelles car elles sont vandalisées. Ne peut-on pas renforcer la sensibilisation et aussi la répression ?

Maud Wattiez indique qu'un inventaire des lieux problématiques est en cours et que la Commune disposera de caméras mobiles qui permettront de réduire les dépôts sauvages. Un travail de sensibilisation se fait déjà notamment avec les actions Be Wapp, mais pourrait encore être renforcé.

3.5. Divers

- ***BiodiverCité :***

La Commune de Bernissart répond à un appel à projet BiodiverCité (<http://biodiversite.wallonie.be/fr/subvention-biodivercite.html?IDC=6394>) visant à remplacer les PCDN, opérations Semaine de l'arbre et autres actions en faveur de la biodiversité. Cet appel sera dorénavant annuel, mais pour cette année, l'échéance étant le 30 juin, le Service Environnement a déjà rentré les fiches. Les projets sollicités (distribution d'arbres, plantations et réalisation d'une clôture pour l'Eco-pâturage sur le site envahi de renouée entre la rue de Condé et le Ravel à Blaton) pourront bénéficier de maximum 12000€ de subsides.

Il est prévu d'associer la CLDR et les citoyens intéressés à la démarche : un Groupe de Travail Nature sera mis sur pied dans les prochains mois afin de préparer le prochain appel.

- ***Journées du Patrimoine 2021 :***

L'édition consacrée aux « Femmes et Patrimoine » se déroulera les 11 et 12 septembre prochains. Des activités seront prévues à la Machine à feu de Bernissart.

- ***Moulin de Blaton :***

Divers contacts (FoodWapi, Province de Hainaut, UMons ...) et recherches sont effectués par la FRW et la Commune afin d'étudier les possibilités de réaffectation du bâtiment (production de farines à façon et d'énergie). Pour rappel, c'est un projet qui est programmé à court terme (mise en œuvre dans les 3 ans) dans le PCDR et qui demande une réflexion préalable importante.

- ***Mares du Rivage à Harchies :***

Ce projet de valorisation du site est en cours d'étude également grâce à une collaboration entre la Commune de Bernissart, le DNF, le PNPE et d'autres partenaires. Il vise la remise en état de cet espace naturel tout en le valorisant par des animations-découvertes qui seront programmées dans les prochains mois.

Nathalie Squerens,
Agent de Développement
FRW Wallonie Picarde

Le Secrétaire,

La Présidente

Fondation rurale de Wallonie

Maud Wattiez,
Echivne du Développement rural.